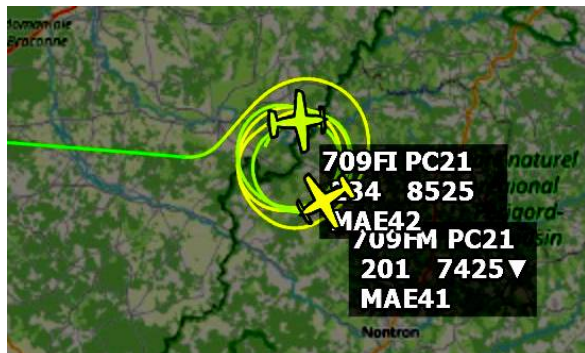


STOP AU HARCELEMENT DE L'AVIATION MILITAIRE SUR NOS TERRITOIRES !



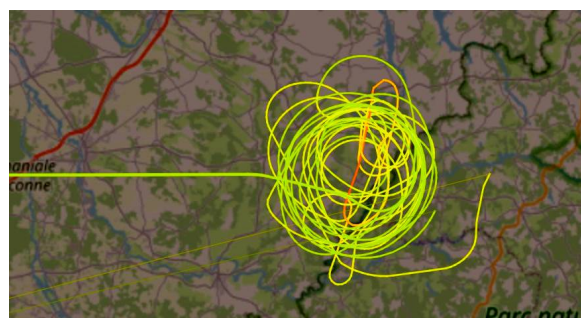
9h30

Interpellée à de nombreuses reprises par les habitants et leurs représentants, l'administration militaire répond invariablement qu'elle mettrait tout en oeuvre pour réduire les importantes nuisances sonores que ses nouveaux avions d'entraînement, regroupés à Cognac depuis Tours et à présent depuis Cazaux, génèrent (voir les documents sur BA709.FR). Mais quelle est la réalité à cette heure ?



11h30

De nombreux territoires sont toujours littéralement pilonnés par des exercices de poursuite et de voltige (voir ci-contre). Sur ces territoires, la qualité de vie est détruite et l'économie est compromise par la dévalorisation qui ne manquera pas de suivre (voir les témoignages sur ba709.fr).



15h00

Depuis la transformation de la base de Cognac, l'administration militaire diffuse des informations biaisées et parcellaires, auxquelles elle ne renonce que lorsqu'elle est acculée par les constats du terrain. Ainsi, il y a quelques mois, ses avions n'étaient pas plus bruyants, et seul le confinement des habitants expliquait la recrudescence des plaintes. Aujourd'hui, ses avions voleraient plus haut, l'impact serait mieux réparti, les secteurs maritimes plus exploités, et les simulateurs permettraient une diminution des vols réels...

Pourtant, la réalité est la suivante. Le regroupement en une seule base répond à une volonté d'économie de gestion, mais elle a pour conséquence de concentrer les impacts de plus de 2000 missions par semestre de 35 appareils sur un territoire restreint, essentiellement au nord de Cognac (voir les cartes sur BA709.fr). Seuls 5% environ des missions se font à ce jour au-dessus de l'océan. Pour toutes les autres, même à 3000-4000 mètres d'altitude, les Pilatus PC21 impactent fortement dans un rayon de 5-8 km de leur trajectoire. Les Grob 120, utilisés pour la première phase d'entraînement (essentiellement une phase de sélection par des voltiges intensives) ne sont pas moins impactants. Le commandement met en avant les heures passées sur simulateur, mais il ne dit rien de l'évolution de l'important volume d'heures sur site, rendu possible par la réduction des coûts de vol. Il ne dit rien non plus des nouveaux appareils attendus en 2023, ni des nouveaux impacts à en attendre.

A ces impacts militaires, il faut encore ajouter ceux de l'école de pilotage d'Airbus de Brie-Champniers, qui ambitionne la formation de 200 pilotes par an. Au final, c'est à la mise en place d'un pôle d'activités aériennes militaires et civiles dans la région que l'on assiste, sans que ses conséquences sur la population n'aient jamais été débattues. L'armée, par exemple, n'a jamais produit d'étude d'impact sur les territoires de ses relocalisations et « rationalisations ».

Face à cette réalité, force est de constater une certaine passivité de la plupart des représentants de la population communales et inter-communales : le problème ne serait pas si prégnant ; on ne pourrait de toute manière rien faire ; on a écrit à la base (et reçu la réponse-type du commandement...) ; c'est une nécessité de défense nationale ; etc... Ajoutons à cela que, en ces temps où chacun doit solliciter des subventions pour faire vivre les territoires, la perspective que celles-ci puissent être alimentées par ces activités polluantes est de nature à modérer beaucoup d'initiatives. A cela, nous répondons que le bilan économique pour un territoire rendu moins attractif n'a été fait par personne, et que la possibilité de le faire vivre grâce à des activités non impactantes est une prétention toujours légitime. Dorénavant, de nombreux témoignages (voir le site) indiquent une perte d'attractivité résidentielle des territoires impactés.

Face à ce constat, nous réclamons des données chiffrées, une étude d'impact, des projections pluri-annuelles, des propositions concrètes incluant des déploiements alternatifs d'activité, toutes informations qui peuvent être données dans le cadre d'une commission consultative de l'environnement de la base de Cognac-Châteaubernard, à l'initiative du Préfet. Dans l'attente, BA709.FR continuera de fournir à la population une information objective et indépendante, et de défendre la qualité de vie de tous les territoires impactés.